



2026 Équipe NB Élite

Informations pour les entraîneurs (intérieur)

Merci de l'intérêt que vous portez au programme d'entraînement de l'équipe NB. Nous apprécions votre engagement à aider les athlètes du Nouveau-Brunswick à s'améliorer et à réussir. Nous recherchons des entraîneurs dévoués désireux d'approfondir leurs connaissances cet été. Si l'équipe NB vous intéresse, veuillez postuler : [Candidature pour devenir entraîneur d'élite de l'équipe NB 2026](#)

Vous trouverez ci-dessous un résumé de notre programme Team NB en salle et des attentes envers les entraîneurs.

Dates d'engagement

Événement	Date	Lieu	Équipes participantes
Essais régionaux	Semaine du 16 au 22 février	Edmundston, Fredericton, Saint John, Bathurst, Miramichi, Moncton	Tous les athlètes
Fin de semaine des essais de sélection Équipe NB	21-22 mars	Fredericton	Sur invitation uniquement. La plupart des équipes seront sélectionnées lors de ces essais. Les athlètes seront informés dans les 10 jours suivant de ces essais
Essai pour les postes de « final contender »	7 juin	Fredericton	Sur invitation uniquement. Voir: **Qu'est-ce que les « essais final contender » ? section ci-dessous
Fin de semaine d'entraînement 1	25-28 juin	À déterminer	15U et plus(PAS DE 14U)
Fin de semaine d'entraînement 2	4-5 juillet	Fredericton	Toutes les équipes



Fin de semaine d'entraînement 3	11-12 juillet	À déterminer	Toutes les équipes
Élite de l'Est	17-19 juillet	Moncton	Toutes les équipes
Fin de semaine d'entraînement pour la Coupe Canada	17-19 juillet	Moncton	Équipes de la Coupe Canada
Coupe Canada	21-26 juillet	À déterminer	Équipes de la Coupe Canada

****Qu'est-ce que les « essais final contender » ?**

La plupart des équipes seront sélectionnées lors des essais de sélection de l'équipe du Nouveau-Brunswick qui auront lieu les 21 et 22 mars. Les athlètes qui auront été sélectionnés seront informés dans les 10 jours suivant les essais des 21 et 22 mars.

Lors des essais de sélection de l'équipe NB, les entraîneurs/évaluateurs auront la possibilité de choisir l'ensemble de leur équipe les 21 et 22 mars OU de laisser quelques places « Final Contender » ouvertes et de faire leur sélection finale d'athlètes pour ces places le 7 juin à Fredericton.

D'après les commentaires reçus l'été dernier, les parents ont eu du mal à planifier leurs vacances d'été et à budgétiser les coûts liés à la participation à l'équipe NB. Nous avons avancé la date des essais afin de remédier à ce problème. Les places de finalistes ont pour but de permettre à certains athlètes de se perfectionner et/ou d'être repérés et invités à participer aux essais pendant la saison SSNB.

Rémunération des entraîneurs

Les honoraires seront versés à l'issue de l'engagement complet de l'entraîneur. Aucun honoraire partiel ne sera versé aux entraîneurs qui quittent leur poste avant la fin du programme. Si un entraîneur ne remplit pas ses obligations, VNB se réserve le droit d'ajuster le paiement en conséquence.



Équipes de la Coupe du Canada	
1 Entraîneur principal	\$1350
1 Entraîneurs adjoint	\$900
Équipes d'élite de l'Est	
1 Entraîneur principal	\$1000
1 Entraîneur adjoint	\$750
Membres du comité de sélection	kilométrage/repas/accom

Responsabilités et attentes des entraîneurs

Les responsabilités des entraîneurs incluent, mais ne sont pas limitées à :

- Travailler en collaboration avec le personnel de VNB, la vision des comités de HP et les mentors-entraîneurs.
- Formuler des recommandations sur la conception et la mise en œuvre des essais.
- Participer à la sélection des athlètes qui représenteront Équipe NB.
- Élaborer un plan d'entraînement pour l'été en collaboration avec Volleyball NB.
- Mise en œuvre du plan d'entraînement
- L'entraînement et le développement de tous les athlètes sélectionnés pour leur équipe ou leur groupe d'entraînement
- Préparer les athlètes et les équipes pour la compétition
- Travailler avec les entraîneurs mentors pour harmoniser l'entraînement avec le document sur les compétences de VNB et les objectifs du programme.
- Les entraîneurs ont l'obligation d'assister aux réunions des entraîneurs du tournoi, de s'assurer que toutes les obligations et responsabilités relatives à leur équipe lors de la compétition sont remplies, et de faire fonctionner leur équipe dans le respect des règles du jeu et des règles de l'esprit sportif.



- Les entraîneurs doivent soumettre leurs plans d'entraînement pour chaque week-end d'entraînement au mentor des entraîneurs et au président de la HP **avant la fin de la journée du mardi précédent le week-end d'entraînement.**
- Les entraîneurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils sont en mesure d'assister à tous les week-ends d'entraînement et de compétition.

Comportement des entraîneurs

- **Les entraîneurs doivent respecter et appliquer toutes les politiques pertinentes de VNB, y compris, mais sans s'y limiter : Protection des athlètes, Abus, Code de conduite et d'éthique, Diversité, équité et inclusion, Sport sécuritaire et Harcèlement.**
 - Les entraîneurs doivent se comporter de manière responsable et professionnelle à tout moment, en reconnaissant leur influence sur les athlètes et les membres de la communauté du volleyball.
 - Les entraîneurs ont l'obligation de superviser et d'accompagner leurs athlètes pendant toutes les activités de l'équipe provinciale (par exemple, on s'attend à ce que les couvre-feux soient établis et surveillés par les entraîneurs).
 - La consommation d'alcool est interdite pendant les périodes de surveillance des athlètes. La consommation de drogues est interdite.
 - Les entraîneurs ont l'autorité et la responsabilité de traiter les problèmes de comportement mineurs des athlètes d'une manière appropriée à l'infraction. **Toute mesure officielle doit être signalée au directeur exécutif dans les 24 heures (ex : l'athlète est exclu du terrain pour le reste de l'entraînement).**
-
- **Les infractions majeures doivent être signalées au directeur exécutif de Volleyball Nouveau-Brunswick et au président de Safe Sport VNB au moyen du formulaire de plainte: [Lien ici-Faites défiler jusqu'au bas de la page.](#)**
 - Ou directement au Programme de règlement des différends de Sport sécuritaire NB, à l'adresse suivante : safesport@safesportnb.ca.



Veuillez vous familiariser avec les politiques suivantes sur le site Web de VNB, disponibles ici: [Politiques visant à lutter contre les mauvais traitements infligés aux personnes dans le sport](#)

Opportunités de développement pour les entraîneurs

Dans le cadre de la formation d'Équipe NB, les entraîneurs mentors travaillent avec l'équipe d'entraîneurs. Les mentors seront sur place pendant la formation et seront disponibles pour discuter pendant les temps morts. Les séances de mentorat seront planifiées dans l'horaire d'été. Si un entraîneur est intéressé à ce qu'un entraîneur mentor dirige une séance pour son équipe, il doit en aviser l'entraîneur mentor ou le Cheffe de Performance VNB.

VNB remboursera aux entraîneurs les coûts des formations suivantes du PNCE, à condition qu'elles soient suivies pendant les mois d'été.

- Fondements du volley-ball
- Prise de décisions éthiques
- L'évaluation du portfolio de l'entraîneur en développement ou en développement avancé, à condition qu'elle soit commencée pendant le programme d'Équipe NB et qu'elle soit terminée dans les quatre mois suivant le début du programme.

Certification d'entraîneur

Tous les entraîneurs doivent présenter une vérification valide de leur casier judiciaire et des secteurs vulnérables, et avoir suivi la formation sur la sécurité dans le sport de l'Association canadienne des entraîneurs. Les entraîneurs doivent également être inscrits ou admissibles à devenir un membre inscrit de VNB et remplir un formulaire de sélection.



Tous les entraîneurs doivent au minimum posséder les qualifications suivantes du PNCE :

- Fondements du volley-ball (Centre d'entraînement VC)
- Évaluation en ligne de la prise de décisions éthiques (Locker)
- Making Head Way - Version générique (Locker)

Les certifications d'entraîneur du PNCE souhaitées sont les suivantes :

Entraîneur-chef 15U - Minimum de la certification d'entraîneur de développement

Entraîneur-chef 16U - Minimum de la certification d'entraîneur de développement

Entraîneur-chef 17U - Minimum de la certification d'entraîneur de développement avancé

Entraîneurs adjoints 15U, 16U, 17U - Minimum d'entraîneur de développement en formation.

Apprentis-coachs - Ils ont obtenu ou sont prêts à obtenir les qualifications minimales.

****VNB se réserve le droit de modifier ou d'adapter toute information contenue dans le présent document, à tout moment et pour un motif raisonnable.**